
ADDENDA N°1 – AVIS PUBLIC D'ÉLECTION

Municipalité de Saint-Rosaire

Date du scrutin : 2025-11-02

Par cet avis public, Addenda No1, Julie Roberge, présidente d'élection, annonce que le point suivant aurait dû apparaître dans l'avis public d'élection diffusé sur le site Internet de la municipalité de Saint-Rosaire le 19 août 2025 :

Si vous êtes incapable de vous déplacer pour des raisons de santé et êtes inscrit sur la liste électorale à titre de personne domiciliée, vous pouvez demander jusqu'au **16 octobre 2025** à votre présidente d'élection **de voter à votre chambre située dans un établissement de santé reconnu ou à votre domicile**. Il en va de même pour votre proche aidant.

Vous pouvez joindre la présidente d'élection à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.

Présidente d'élection

Adresse : 208, 6^e rang, Saint-Rosaire (Québec) G0Z 1K0

Téléphone : **819-752-6178 (poste 1)**

Courriel : greffe-tresorie@strosaire.ca

Donné à Saint-Rosaire, le 16 septembre 2025



Julie Roberge
Présidente d'élection